



Infos Professionnelles

Siège FPIP : 139, rue des Poissonniers Tél : 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 Internet : www.fpip-police.com
S.G.A Info : Tel 06.07.45.63.45—FAX 03.83.96.24.80 - Mail fpip-nord_est@wanadoo.fr

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

PROLONGATION des CONTRATS

A. D. S

Arrivant à échéance en décembre 2005

Et au cours de l'année 2006

DAPN/RH/ADS/N°051339

Suites aux événements graves :

Parmi les mesures adoptées, il convient de signaler l'amendement n° II -146, qui permet, à titre exceptionnel, de prolonger pour 6 mois les contrats d'engagements à l'emploi d'adjoint de sécurité arrivant à échéance en décembre 2005 et au cours de l'année 2006. Cette possibilité de prolongation concerne l'ensemble des A.D.S Arrivant au terme de leur engagement dans le courant du mois de décembre 2005, y compris ceux qui, titulaire d'un concours de gardien de la paix, sont en attente d'incorporation en école de police.

Un avenant au contrat devra être établi et soumis au visa du contrôleur financier

Ces derniers pourront bien entendu, le moment venu, démissionner de leurs fonctions avant le terme de leur prolongation de contrat.

Mise en œuvre immédiate de cette mesure

Ne concerne pas les contrats déjà échus

Et qui devra donc s'appliquer aux contrats arrivant à échéance à compter du 10 décembre 2005, et au cours de l'année 2006.

LA FPIP AVEC VOUS TOUS LES JOURS

Info/Com HR 151227